

## Mortalité d'oiseaux sur les routes

De nombreuses causes de mortalité non naturelles affectent les populations d'oiseaux. L'une d'elles est la collision avec des véhicules.

De 1995 à 2009, les cadavres d'oiseaux détectés sur les emprises routières ont été notés à l'occasion de trajets effectués pour l'essentiel en voiture, principalement en Vendée, ainsi qu'en Charente et Charente-Maritime. Ces trajets ont totalisé environ 450 000 km de routes où la vitesse était limitée à 90 km/h, 19 000 km de voies rapides et 40 000 km d'autoroutes. Pour chacun de ces cadavres ont été relevés : l'espèce dans la mesure du possible, le type de milieu, la vitesse maximale autorisée, le fait que la collision ait eu lieu le jour ou la nuit, la présence de vent fort, pluie, brouillard ou froid, et dans certains cas la durée pendant laquelle le cadavre restait visible.

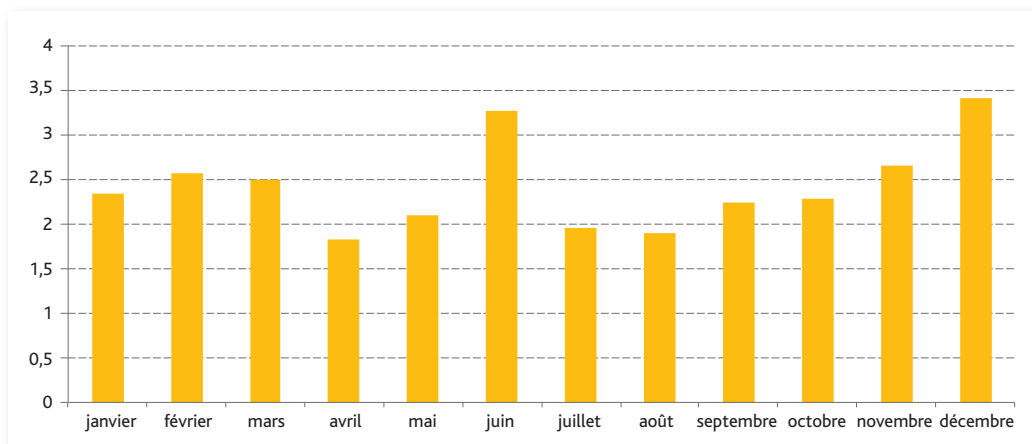
Les données concernent un total de 7 816 oiseaux pour 92 espèces, et comprennent notamment 4 024 passereaux de 49 espèces et 2 474 rapaces de 11 espèces. Les espèces les plus représentées sont la chouette effraie (28 % du total), le merle noir (18,1 %), puis la poule d'eau, le moineau domestique et le rougegorge. La mortalité est globalement la plus forte en juin et décembre, et la plus faible en avril, juillet et août (*figure 1*).

Sauf cas particulier, la météorologie semble avoir peu d'influence, mais la mortalité de quelques espèces (surtout grives, pinson des arbres et rougegorge) est cependant augmentée en période de froid. Pour la plupart des espèces, la mortalité par unité de distance est plus élevée sur les voies rapides et autoroutes. La présence de haies le long des routes aggrave nettement la mortalité. Un peu plus de la moitié des oiseaux tués le sont de jour, principalement au lever du jour. Si les collisions nocturnes concernent bien sûr en premier lieu les rapaces nocturnes, elles impliquent aussi 42 autres espèces, et représentent une part importante (entre le tiers et la moitié) de l'ensemble des collisions pour certaines d'entre elles (grives, poule d'eau, rougegorge).

En tenant compte de la détectabilité des cadavres et de la durée pendant laquelle ils peuvent être identifiés, une évaluation de la mortalité totale due à cette cause en France métropolitaine a été tentée, de plusieurs façons. L'une consiste à extrapoler la densité de cadavres estimée sur les trajets effectués à l'ensemble du réseau routier. Une autre à

extrapoler la mortalité causée par les véhicules de l'observateur au parc automobile circulant dans le pays. Et une autre à extrapoler à l'ensemble des conducteurs les réponses à une enquête sur ce sujet fournies par 326 d'entre eux. Sous réserve du respect de quelques hypothèses, les estimations sont comprises entre 30 et 75 millions d'oiseaux victimes annuellement de collisions routières dans l'hexagone ; les valeurs les plus élevées de cet intervalle sont les plus probables. Il s'agirait de la deuxième cause non naturelle de mortalité d'oiseaux en France, après la prédation par les chats, estimée à 65-70 millions par an.

La mortalité d'oiseaux sur les routes peut être temporairement aggravée fortement par des circonstances exceptionnelles. Ce fut le cas pendant et après la vague de froid qui toucha la France du 1<sup>er</sup> au 13 février 2012. Cette vague de froid était la plus sévère depuis celle de janvier 1987 et s'est accompagnée d'un enneigement constant du sol, y compris dans la majeure partie de l'Ouest du pays, privant ainsi d'alimentation les oiseaux se nourrissant au sol. Hors des zones urbanisées, les seuls endroits non recouverts de neige étaient donc les emprises routières, incluant des bas-côtés et talus orientés au sud, et ceux des grandes voies de circulation, salés et déneigés. De très nombreux oiseaux s'y sont concentrés à la recherche de nourriture, et une partie y a péri par inanition, collision avec des véhicules, et peut-être intoxication par le sel. Du 12 au 25 février, 807 cadavres d'oiseaux ont été répertoriés au cours de 838 km de trajets sur voies rapides et autoroutes dans le Centre-Ouest. Les deux faits marquants étaient la densité de cadavres, très supérieure à ce qu'elle est en situation normale, et la proportion des espèces. Si les proportions de rapaces et de grive musicienne étaient plus élevées qu'habituellement, celle du vanneau huppé l'était de façon exceptionnelle. Parmi les 7 816 cadavres notés entre 1994 et 2009, seuls 43, soit 0,5 %, étaient des vanneaux. En février 2012, cette proportion était de 60 %. Compte tenu de la densité estimée (12 à 15/km), et d'informations concordantes provenant de la région parisienne aux Pyrénées et indiquant que cette mortalité massive était généralisée dans cette partie de la France, ce sont probablement des centaines de milliers de vanneaux qui ont péri. D'ailleurs, au printemps 2012, une chute sans précédent de l'effectif nicheur de vanneau huppé aux Pays-Bas, évaluée de façon préliminaire à au moins 18 %, a été constatée, ainsi qu'une mauvaise réussite des pontes en début de saison de reproduction.



▲ **Figure 1.** Évolution mensuelle du nombre de cadavres trouvés en moyenne sur 100 km de routes entre mars 1994 et mars 2009.

**Références** – Girard O. 2011. La mortalité aviaire due à la circulation routière en France (première partie). *Alauda* 79 : 249-257.

Girard O. 2012. La mortalité aviaire due à la circulation routière en France (deuxième partie). *Alauda* 80 : 3-12.

Girard O. 2012. Vague de froid de février 2012 : hécatombe d'oiseaux sur les routes dans l'Ouest de la France. *Alauda* 80 : 125-132.

Teunissen W. & Jager K., 2012. *Kievit laat sterke terugval zien in 2012*. Sovon Vogelonderzoek Nederland : 2 p.